N° 2461 — 7e Année — CINQ CENTIMES — Samedi 11 Mai 1895

ÉDACTION ET ADMINISTRATION
ROUBAIX, 22 bis, rue des Ligues, 24 à (Place Notre-Dame)
TOURCOING, rue VERTE, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50 — Un an, 18 fr.
Reste et départements limitrophes
Trois mois, 6 francs — Un an, 24 francs
L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . . 0 fr. 50
FAITS DIVERS . . . . . 0 fr. 75
LOCALES . . . . . 4 fr. 00

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10

Téléphone

Par suite d'une entente avec le « Progrès du Nord », nous pouvons offrir aujourd'hui à nos lecteurs une Carte détaillée de l'itinéraire de Majunga à Tananarive, dressée d'après les documents les plus récents et accompagnée de la description de la route, ainsi que d'une Carte de l'Ile entière de Madagascar.

Cette Carte, qui permettra de suivre la marche du Corps expéditionnaire, est en vente dans nos bureaux AU PRIX DE 20 CENTIMES.

Elle sera envoyée « franco » à toute personne qui en fera la demande et qui nous adressera 30 CENTIMES en timbres-poste.

CERCLE CENTRAL
Républicain-Progressiste
DE LILLE

Fête Républicaine

DU 19 MAI

Sous la présidence de M. Léon BOURGEOIS
Député, ancien Ministre

Nous rappelons aux Sociétés républicaines, Cercles, Ligues, Syndicats, aux Maires et Conseillers républicains, et en général à tous nos amis politiques, qu'il leur sera envoyé, sur leur demande, des lettres d'invitation pour assister à la conférence qui aura lieu, le Dimanche 19 Mai, à l'Hippodrome, sous la présidence de M. Léon BOURGEOIS.

Ces lettres sont rigoureusement personnelles, et les groupements et cercles républicains les distribueront sous leur responsabilité.

Les demandes doivent être adressées à M. le Secrétaire du Cercle central républicain-progressiste, 27bis, rue des Bouchers, à Lille.

Les souscriptions pour le banquet sont reçues au siège du Cercle central et dans les bureaux du Progrès du Nord.

Le prix de la souscription est de cinq francs.

Des listes de souscription seront adressées aux républicains qui en feront la demande.

* * *

Nous prions les personnes qui nous ont demandé des lettres d'invitation pour la Conférence, de vouloir bien patienter un peu. Toutes ces lettres seront envoyées dans quelques jours.

Nos amis politiques en trouveront, à partir de lundi prochain, aux bureaux du Progrès du Nord *et de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing. *Ceux qui désirent en recevoir par la poste sont priés de joindre à leur demande les frais d'affranchissement.*

Félix FAURE

C'est à ce double titre d'homme d'État et d'homme de guerre que nous avons le devoir d'étudier le Président de la République actuel et de le présenter ici comme le plus sûrement populaire. Il y a en effet quelque chose de touchant, d'instructif pour tout le monde et de réconfortant pour la patrie à se rendre compte des causes de l'élévation de cette figure bien française.

François-Félix Faure est né dans la bonne ville de Paris, dans ce dixième arrondissement si dignement représenté par le président de la Chambre, M. Henri Brisson. A 10 ans, il suivait les classes de français dans l'institution Bousquet-Basse à Chaillot. Il n'y rencontra avec des camarades qui ont eu une réelle notoriété : Sully-Prudhomme, de l'Académie ; Cernesson, l'ancien président du conseil municipal ; Tiburce Colonna Ceccaldi, devenu ministre plénipotentiaire et conseiller d'État ; le capitaine de vaisseau Bienaimé, actuellement à Madagascar ; Bernard Desroues, l'éminent publiciste ; les deux Dujardin-Beaumetz, les deux Déprez, les frères Chellus, Paul Leroy, Alvaret, etc., etc. Plein d'entrain, il ne se doutait guère, à l'heure où il courait si gaiement dans le fameux bois de la pension et où il s'initiait aux mystères de l'équitation sur le dos du cheval de l'un des dragons installés pendant le coup d'État dans l'établissement, que plus tard il verrait des cavaliers semblables l'escorter dans ses moindres déplacements. En 1854, il partit pour l'Angleterre ; il y apprit l'anglais et y contracta le goût des exercices physiques. De retour en France, en 1860, il alla faire son apprentissage dans une maison de tannerie à Amboise, près de Tours. Trois ans après, il passait dans un établissement similaire, au Havre, chez M. Asselin. En 1865, le 18 juillet, il se mariait à mademoiselle Berthe-Marie-Mathilde Badollet, et s'installait aussitôt pour son propre compte dans cette coquette ville du Havre, destinée à devenir le berceau de sa fortune industrielle et politique.

Dans cette situation, il acquit vite l'estime et l'affection de ses concitoyens et devint membre de la chambre de commerce.

Mais la guerre vient d'éclater, l'ennemi est en France, l'empire a disparu, la France est en péril. M. Faure n'hésite pas. Il se met à la disposition du gouvernement de la Défense nationale : il participe à l'organisation de la défense du Havre en qualité de chef d'escadron d'état-major auxiliaire. C'est le 31 octobre qu'il a été nommé. Trois semaines plus tard, le 24 novembre, il passe au commandement du 6e bataillon de la garde nationale mobile de la Seine-Inférieure et prend part aux opérations qui ont lieu dans le département et dans l'Eure. Licencié provisoirement le 7 mars 1871, il est délégué par la municipalité pour répondre à l'appel de M. Thiers à propos des incendies de la capitale. Le 31 mai, il est fait chevalier de la Légion d'honneur et, le 31 décembre 1872, il est licencié. Lors de la réorganisation des cadres, il est replacé, le 3 décembre 1875, au 24e régiment d'infanterie territorial avec rang de capitaine.

Toute cette activité, tout ce zèle l'avaient désigné à l'attention de la population. Nommé adjoint au maire, révoqué en 1874 par M. de Brogie, il se présentait aux élections en 1876, ne réussissait pas. Ce ne fut, en effet, qu'au scrutin suivant de 1881 qu'il fut élu par 5,876 voix contre 5,615.

Ami et disciple de Gambetta, républicain de gouvernement, évolutioniste, économiste, il se fit à la Chambre le défenseur du progrès dans les affaires qui lui étaient familières : celles du commerce et de la marine. Sous-secrétaire d'État aux colonies sous le ministère Gambetta, le 24 novembre 1881, il reparaissait dans le même poste lors de la combinaison Ferry, pour disparaître le 6 avril 1885. Réélu député la même année, au scrutin de liste, par 69,000 voix, il revenait au sous-secrétariat des colonies, du 5 janvier au 16 février 1888. Nommé de nouveau au scrutin d'arrondissement, en 1889, il prenait cette fois à la Chambre une place de plus en plus importante, il devenait président de deux commissions : l'une chargée d'étudier les moyens d'assurer la sécurité de la navigation, l'autre de réformer l'enseignement des candidats au commandement de la marine marchande.

En 1893 enfin, élu au premier tour par 10,048 voix, il était, dès la rentrée, choisi pour vice-président de la Chambre des députés, nommé ministre de la marine dans le deuxième ministère Dupuy, puis porté à la présidence de la République, lors de la démission de M. Casimir-Périer.

Cette fois, il avait gravi le dernier échelon. Eu peu de mois, il allait conquérir une popularité réelle.

Mais cette popularité d'où provient-elle ?

Cette question est trop intéressante, au point de vue du développement de la société française, pour ne pas être examinée avec la plus grande attention.

En fait de popularité, il n'y a pas de génération spontanée. Tout y concourt : causes morales, causes futiles et causes incidentes. C'est, en définitive, une affection d'un genre nouveau, produite par des infiniment petits, par des microbes d'espèce spéciale.

Gambetta a été populaire parce qu'il représentait l'idée de la défense nationale et ces mobiles et ces mobilisés ridiculisés si volontiers par les partis hostiles à la République et par les chefs militaires bien pensants.

Le général Boulanger l'a été, parce que, sorti de la Pièche et de Saint-Cyr, il personnifiait la reine des batailles, l'arme de l'infanterie, et cette autre idée, somnolente au cœur de tout Français, celle de la revanche.

Pour le Président, Félix Faure, les causes sont tout aussi simples. Il est arrivé dans un moment psychologique favorable, au lendemain d'une aventure militaire maladroite et d'une présidence mal acceptée par l'opinion publique.

Il est Parisien. A ce titre, il est bien accueilli par la population affinée de la grande ville.

Par sa taille, par son attitude, il appartient à la vieille race autochtone ; c'est un Celte, un Gaulois au cœur généreux et loyal.

Son nom est facile à retenir. Il n'a qu'une syllabe harmonieuse.

Son prénom est heureux, sans jeu de mot. Son origine est modeste. Arrivé à la première place par son travail et son zèle, il plaît aux citoyens du quatrième état, fiers de voir l'un des leurs parvenu au pouvoir comme lui-même pourra l'être demain. La masse, du reste, l'a bien compris. Elle l'a nommé le *Président des travailleurs*.

Républicain, mais républicain évolutioniste, il l'est. Sa profession de foi et ses actes politiques en témoignent. C'est lui qui disait dans son dernier programme électoral :

Je veux un gouvernement qui gouverne, qui ait souci de son autorité à l'intérieur et de la dignité de la France au dehors... La France doit avoir une politique coloniale.....

Mon concours est acquis d'avance à toutes les réformes sérieuses. Les solutions radicales ne m'effraient pas, mais je veux les chercher et je prétends qu'on les trouvera, non par des excitations coupables et malsaines, par des manœuvres agressives et violentes, par des formules creuses et vaines, mais au contraire par l'accord de toutes les bonnes volontés, par l'étude, par la concorde et par la liberté.

A ce point de vue, il a conquis les sympathies des hommes de cœur et de jugement, qui regardent la marche constante en avant comme la loi normale du mouvement du monde, c'est-à-dire du progrès indéfini, dont nous n'avons ni le droit ni la faculté de déterminer la nature et les limites.

Mais cette situation prépondérante est-elle durable ? Je le crois, le plus sincèrement du monde.

Quelques esprits inquiets ont manifesté leurs craintes à propos de cette faveur publique. Ils y ont vu l'indice d'un sentiment monarchique.

Évidemment, il y a un peu d'atavisme dans cet enthousiasme pour un homme. C'est en effet, le résultat suggestif d'une éducation universitaire routinière, encore inféodée dans les études latines des *De Viris* et des personnages de Plutarque. Mais, en réalité, cette suspicion n'a pas de fondement. Au fond de cette insinuation, il n'y a que l'exploitation des partis en faveur de leur fétiche politique.

Faisons de bonnes lois de prévoyance pour la paix et pour la guerre, et nous aurons coupé court aux exploitations des aigrefins.

Un chef de gouvernement ne peut modifier son état d'âme que grâce à l'action délétère d'un entourage aux appétits inassouvis. Or, le Président de la République a dépassé l'âge des grisiries malsaines. C'est avant tout un homme pratique. Il connaît les hommes et les choses. Sa vie est simple, son entourage de famille délicat et plein de tact. D'ailleurs, quand on a l'honneur d'être à la tête d'une société comme la nôtre, on doit éprouver une satisfaction trop réelle pour en souhaiter une autre. Il vaut mieux rester le Washington de son pays que de devenir l'aventurier couronné, entraînant ses contemporains au milieu des ruines et du sang, accomplissement des rêves de gloire irréalisables.

Dans l'armée, certains chefs ont témoigné leur mécontentement à propos de l'immixtion du général Jung dans les affaires ressortissant au conseil supérieur de la guerre. C'est une erreur profonde. En agissant comme il l'a fait, le Président a usé de son droit constitutionnel. Bien plus, c'est son devoir. N'est-il pas dans l'obligation d'envisager toujours ces deux situations de la paix et de la guerre, et de connaître les chefs auxquels les destinées du pays seront confiées à l'heure du danger ?

Ne doit-il pas se préoccuper à tout instant des soldats, ces vrais défenseurs de la patrie ?

Le général Dugommier était adoré de ses hommes ; il en obtenait tout ce qu'il voulait. Le Comité de Salut public, sommé, demanda au représentant du peuple en mission les causes de cette popularité.

Robespierre le jeune se contenta de répondre à son frère : « Tu demandes pourquoi j'ai Dugommier est aimé par ses soldats. ?

« Je n'ai qu'un mot à te dire : *parce qu'il les aime.* »

C'était profondément juste. L'armée est comme la femme, elle est reconnaissante de ce que l'on fait pour elle ; elle rend au centuple l'affection qu'on lui témoigne.

Le Président a donc raison de s'intéresser aux choses de la guerre. Par son origine, il appartient à l'armée territoriale, à cette réserve immense qui, seule, assurera le succès de cette *nation armée* tellement redoutée par les politiciens aux abois.

Pour nous, nous n'avons qu'à nous incliner, et à vous dire :

Monsieur le Président, continuez !

Général JUNG

Echos et Nouvelles

Durand, dit « l'Homme Statue », vient de parler de demeurer vingt-jours dans un cercueil. A Paris, il demeure dans un magasin au centre de la ville et s'y exibera avec mise en scène funéraire.

* * *

A Birmingham (Angleterre), un gros négociant ne trouvant pas de voiture pour l'inviter à la noce de sa fille, a loué cent omnibus funéraires où se sont entassés les membres du cortège.

* * *

Le musée, paraît-il, le don de charmer les fraises. On s'observe dans la cuisine de Gouges, que les truites en Rubis s'approchaient d'une fabrique de parfumes située sur les bords du fleuve, et se nourrissaient des débris de la fabrication.

* * *

Aux États-Unis, les vieux billets de banque qui ne rentrent trop usés dans les caisses du Trésor, sont mis, hachés, et transformés en une pâte avec laquelle on fait des bustes de M. Cleveland, le président de la République.

* * *

Pendant l'année 1893, on a mangé à Paris, 21,577 chevaux. La première bouverie en viande de cheval, à Paris, remonte au 9 juillet 1866.

* * *

A Szamhegy (Hongrie), un vieillard de cent soixante ans, nommé Jean Szabmary, et sa femme d'une année seulement plus jeune (!) que lui, viennent de célébrer le centième anniversaire de leurs noces.

* * *

On a inauguré, hier, sur la place Washington, à New-York, l'arc de triomphe élevé à la mémoire de Washington.

Les affiches militaires

L'autorité militaire constate encore cette année que le nombre des hommes ayant négligé de déposer leur livret ou ayant manqué aux périodes d'exercice ou aux revues d'appel des sur-ices auxiliaires est relativement considérable.

Les commandants de corps d'armée proposent à ce sujet l'établissement dans chaque commune d'un cadre spécial grillagé, placé dans un endroit apparent de la mairie, destiné exclusivement aux affiches militaires, qu'on ne pourrait plus alors recouvrir par des placards électoraux ou commerciaux.

Les préfets vont recevoir l'instruction d'inviter les municipalités, par la voie du *Recueil administratif*, à peut quer ce système avant les appels d'automne.

La surveillance des étrangers

On annonce que des instructions spéciales sont envoyées aux commissaires spéciaux des villes frontières et des ports de guerre et de commerce au sujet de la surveillance des étrangers.

Les étrangers de passage se conforment tous à la loi de 1893 et font leur déclaration d'identité, tandis que cette formalité n'est point remplie journellement par deux qui fixent leur résidence dans telle ou telle ville et échappent à la répression après s'y être créé des relations.

Une brigade dite « des étrangers » composée de cinq ou six agents, va être constituée dans toutes ces villes pour assurer l'exécution complète de la loi.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

LE DROIT D'ACCROISSEMENT

L'Avis du Pape

Paris, 9 mai. — Le cardinal Rampolla vient d'adresser la lettre suivante au cardinal Meignan, archevêque de Tours :

Eminentissime et Révérendissime Seigneur, (!!!)

La lettre que votre Eminence a adressée au Saint-Père le 2 avr i dernier m'est parvenue ainsi que celle que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer le 9 du même mois.

Le désir d'informations plus étendues sur la nouvelle loi au sujet de laquelle m'écrivait Votre Eminence m'a conduit, à mon grand regret, de vous répondre plus tôt.

Les réunions qui nous arrivent tous les jours nous font voir de plus en plus que la question, à laquelle donne lieu la loi qui règle les nouveaux impôts sur le lieu des congrégations est extrêmement grave et délicate à cause des aspects divers qu'elle présente et des conséquences qui pour elles en résulter. Mais je me complais dans la pensée que les évêques et les supérieurs généraux des congrégations religieuses, ayant une connaissance plus exacte des établissements placés sous leur dépendance et de toutes les circonstances locales, sont le mieux en état d'apprécier la ligne de conduite à tenir, quant à l'appréciation de la loi sur le nouvel impôt.

Pour arriver à cette appréciation et pour choisir le meilleur parti à prendre, il suffira aux évêques et aux supérieurs généraux de considérer la question à tous les points de vue avec un esprit calme et débarrassé des premières impressions.

Il ne leur sera pas difficile d'éviter des résolutions risquées et prématurées, d'autant que plusieurs mois nous séparent du moment où il faudra prendre une décision, puisque, selon la loi, il y a encore six mois avant le paiement de l'arriéré et presque une année pour acquitter la taxe du présent exercice.

Personne n'ignore combien il serait inconvenant et périlleux de procéder dans les diverses congrégations d'une manière différente et contradictoire. Aussi le Saint-Père désire vivement que les évêques et les supérieurs d'ordres mettent toute leur sollicitude à déterminer avec entente une ligne de conduite uniforme, digne et conduisant à des bons résultats.

Assuré que Votre Eminence mettra au service de cette affaire ses soins intelligents et son zèle accoutumé, je lui laisse prudemment les mains et l'assure à nouveau de mon profond respect et de ma vénération.

De Votre Eminence, la très humble et très dévoué serviteur,

Cardinal RAMPOLLA.

Rome, 8 mai 1895.

UN DISCOURS POLITIQUE de M. Ribot

Paris, 9 mai. — En se rendant à l'exposition de Bordeaux, M. Ribot profitera du banquet qui lui sera offert samedi soir pour prononcer un discours sur la politique générale du cabinet qu'il préside. On ne doit pas attendre du ministre un exposé ayant le caractère d'un programme gouvernemental. Le cabinet *actuel est depuis assez long temps* aux affaires pour que ses actes aient rendu sa déclaration inutile. Mais après les vacances, à la veille de la reprise de la vie parlementaire, le président du Conseil saisira l'occasion d'exposer la situation politique actuelle tant au point de vue intérieur qu'au point de vue extérieur. On a parlé depuis quelques jours d'interpellations probables qui doivent se produire à la rentrée, précisément au sujet de la politique générale. Il est à supposer que le discours de M. Ribot à Bordeaux rendra inutile un pareil débat.

M. Félix Faure à Saint-Cyr

Paris, 9 mai. — Le Président de la République a visité ce matin l'école militaire de Saint-Cyr. Reçu par le général de la Croix de Saint-Lazare à 7 heures du matin, il est arrivé à 7 h. 3/4 à Saint-Cyr. Il a été reçu par le ministre de la guerre, le chef de l'état-major général et le directeur de l'École, entourés de leur état-major.

M. Félix Faure a visité en détail l'École militaire dans une sorte de carrousel à un lieu en son honneur. Les chevaux d'obstacles en selle anglaise sans étrier ont eu beaucoup de succès.

A cette occasion, plusieurs officiers ont reçu la croix de la Légion d'honneur et entre autres, le commandant de la Garenne, officier de la maison militaire du Président de la République.

M. Félix Faure au « Racing-Club »

Paris, 9 mai. — M. Félix Faure est allé cet après-midi au Racing-Club au Bois-de-Boulogne où se couraient les championnats interscolaires de l'Union. A son arrivée, comme M. Gay, conseiller municipal lui souhaitait la bienvenue, le Président l'a remercié et sur un ton de joyeuse humeur lui a dit : « Je ne viens pas voir si on a enlevé les arbres, je viens seulement visiter la jeunesse. »

Le toute a acclamé M. Faure qui a remis lui-même une récompense aux vainqueurs avec un mot aimable.

Le second divorce de M. Laguerre

Paris, 9 mai. — Le tribunal civil (4e chambre) a statué, cet après-midi, sur l'instance en divorce introduite devant lui par M. Georges Laguerre, — déjà divorcé, — contre sa seconde femme, née Marguerite Durand, qui appartient à la Comédie-Française.

Défaut a été prononcé contre Mme Laguerre, *qui ne s'est pas présentée, et, après* plaidoirie de Me Henri Coulon, le divorce a été prononcé en faveur de M. Georges Laguerre.

La Commission du Travail

A CARMAUX

Carmaux, 9 mai. — La commission parlementaire d'enquête sur le travail des mines a entendu aujourd'hui le directeur des mines de Carmaux, M. Jaubert ainsi que les délégués mineurs attachés aux divers puits et le secrétaire du syndicat.

Duel de presse

Paris, 9 mai. — Une rencontre a eu lieu aujourd'hui entre M. Gustave Batiot et M. Dutailly, rédacteur du *Soir*, M. Batiot a été légèrement blessé.

UNE ESCADRE ESPAGNOLE

En France

Madrid, 9 mai. — L'escadre espagnole, en revenant de Kiel, s'arrêtera à Cherbourg, le gouvernement espagnol voulant ainsi donner une marque d'amitié à la France.

Incendie d'un vaisseau-caserne

Toulon, 9 mai. — A la suite d'une cause encore inconnue, le feu a pris dans les cales d'un vieux vaisseau du port, le *Castiglione* sur lequel était casernée une partie du huitième d'infanterie de marine. Les troupes ont pu se sauver à temps et il n'y a que des dégâts matériels.

Toutes les pompes de l'arsenal sont sur les lieux, ainsi que les amiraux Chatenuimonis et Michel.

Le *Castiglione* est considéré comme absolument perdu.

C'était un très vieux bateau datant de plus de cinquante ans.

UN CRIME MYSTÉRIEUX

Un cadavre sur un wagon

Lyon, 9 mai. — Un fait, sur lequel plane un certain mystère, est arrivé ce soir sur la ligne de Saint-Rambert d'Albon à Rives. Le train mixte 4066, parti de Rives à 4 heures 36, arrivait à 5 h. 30 à la gare de Saint-Rambert, lorsque le chef de service aperçut un homme étendu sur la toiture de l'avant-dernier wagon du train. Il fut reconnu pour le conducteur d'arrière du convoi. Ce malheureux était mort et baignait dans son sang. Le cadavre fut descendu. L'enquête n'a pas encore fait découvrir les causes de la mort. Mais, dans la position où l'on a trouvé le cadavre, on ne peut supposer un accident.

Il faut conclure à un crime.

Suicide dans un hôpital

Paris, 9 mai. — A l'hôpital Cochin, un jeune homme de 32 ans s'est suicidé en avalant de la strychnine qu'il était parvenu à se procurer. Ce dramatique événement a mis en émoi tout l'hôpital.

Nouvelles Étrangères

L'ÉPILOGUE

de la guerre Sino-Japonaise

Londres, 9 mai. — Une dépêche, qui vient d'arriver de Tokio, annonce que, sur de pressantes instances du gouvernement chinois, le Japon a, hier, à la dernière minute, accordé une prolongation de l'armistice, qui expirait, on le sait, à minuit. La prolongation est de cinq jours ; c'est donc lundi prochain, 13 mai, à 5 heures, que la trêve d'armes prendra fin irrévocablement.

Mais il est certain que d'ici là, la paix aura été définitivement conclue. Les derniers points à combattre ont été réglés dans la soirée d'hier et la Chine a notifié au gouvernement japonais son intention de ratifier le traité sans aucun retard.

Ce n'est plus qu'une question d'heures.

LA loi sur les menées subversives

EN ALLEMAGNE

Berlin, 9 mai. — Le Reichstag continue la discussion de la loi sur les menées subversives. Les tribunes sont assez garnies qu'on dit. On assure dans les couloirs que la discussion sera terminée demain. En tout cas, le désir général est d'en finir.

Le député socialiste Auer, démontre fort habilement que la loi peut être retournée indistinctement contre tous les partis, y compris ceux de l'ordre. Il dit que l'*Unsitzrvoiture* est l'écrit de la peur. « Les Allemands s'écrie-t-il au milieu de l'hilarité générale, ne craignent que Dieu et les socialistes ». Il proteste violemment contre l'appel à la violence qu'on prête toujours aux socialistes.

Les conservateurs, dit-il, ne souhaitent qu'une chose, c'est que les socialistes, un jour d'insurrection, se trouvent devant les fusils de 8 mill. et que le sang coule. « Nous ne leur accorderons pas cependant cette satisfaction. » Le président rappelle l'orateur à l'ordre.

Le ministre de la guerre répond au député socialiste. Il fait remarquer que l'armée considère comme un tâche la plus haute celle de marcher aux frontières et de battre l'ennemi du dehors.

« Les lauriers, dit-il, ne croissent pas sur le pavé des rues, où les retoute la populace. C'est à la police et aux pompiers que nous laissons cette tâche. » (Grande hilarité qui se prolonge pendant quelques minutes).

Tandis que les divers orateurs qui se succèdent à la tribune font des déclarations très nettes, se prononçant pour ou contre le projet, le porte-parole du Centre déclare que le parti catholique rejette le projet de loi.

Le ministre de la justice, M. Schoenstedt, d'abord que le gouvernement se rallie à l'amendement de M. Lovelaeny qui veut que tout projet d'efficacité de réprimer l'agitation révolutionnaire.

M. Lessmann, progressiste, dit que l'hydre révolutionnaire évoqué par M. de Kœller, n'existe pas en Allemagne. Les excès des socialistes résultent du mécontentement général qui est attribuable à la politique du gouvernement. La législation existante suffisamment comme le prouvent des procès politiques récents.

M. de Kœller excédée de bruyantes interruptions en disant que le gouvernement ne saurait pas atteint par le projet de la loi.

Le ministre provoque une hilarité prolongée lorsqu'il rappelle les nombreux documents révolutionnaires qu'on a soumis à la commission. Les rires redoublent lorsque le ministre se met à lire des extraits de brochures révolutionnaires que lui passe son secrétaire.

Le député socialiste Bebel combat le projet de loi et surtout le paragraphe 3. Il dit qu'un député honnête ne peut que désirer voir souhaiter ce projet de loi. Son discours, qui a duré deux heures environ, et produit une vive sensation, a été vigoureusement applaudi par la gauche. Après l'intervention de plusieurs députés, la suite des débats est renvoyée à demain.

L'ANGLETERRE EN EGYPTE

Londres, 9 mai. — Le gouvernement a invité sir Donald Mac Farlane à retirer la résolution qu'il voulait proposer demain à la Chambre des Communes et qui était ainsi libellée :

« L'époque est-elle favorable pour la mise à exécution de l'engagement de l'Angleterre de mettre fin à l'occupation de l'Egypte ? »

LE CHOLÉRA

En Extrême-Orient

Londres, 9 mai. — On mande de Kobé au *Times* de ce matin que le choléra fait des ravages dans la ville japonaise.

La moitié des valeurs de la flotte du Pé-Tchi-Li ont arboré le pavillon jaune.

Le Conflit religieux en Hongrie

Vienne, 9 mai. — Des informations adressées de Budapest aux journaux de Vienne signalent une recrudescence de agitation dans la capitale hongroise.

La *Nouvelle Presse libre* et le *Neue Wiener Tagblatt* enregistrent une information concordante, d'après laquelle le conseil des ministres hongrois, tenu hier, a décidé de maintenir à tout prix le principe de l'envoi d'une note de représentation à la cour romaine et de faire de cet envoi de la note une question de cabinet. Le ministre *d'Istere*, baron Josika, parti hier pour Pula, a reçu du cabinet des instructions en ce sens ; le ministre Banffy espère que le souverain lui octroiera aussi une marque de confiance.

DERNIÈRE HEURE

Le Parlement et le conflit sino-japonais

Paris, 9 mai. — La *Petite République* annonce que M. Rousnet a écrit au président de la Chambre pour le prévenir qu'il se proposait à la rentrée, d'interpeller le ministère des Affaires étrangères au sujet du conflit entre l'Allemagne, la France et la Russie au sujet du traité « no-japonais.

Nous avons pu savoir que M. Hanotaux refusera toute explication avant la publication d'un livre jaune sur ces incidents. M. le Ministre des Affaires étrangères n'acceptera la discussion que sur les pièces expliquant la conduite du gouvernement français.

LA PAIX SINO-JAPONAISE définitivement conclue

Paris, 9 mai. — Une dépêche de Chefoo annonce que les ratifications du traité de paix de Simonosaki ont été échangées mercredi, entre les plénipotentiaires chinois et japonais.

Attendons maintenant la publication du traité qui apportera peut-être à l'Europe plus d'une surprise, car on ne le connaît guère jusqu'ici que dans les grandes lignes.

Les Salons de 1895

Aux Champs-Elysées

6e article

J'avoue ne pas bien comprendre à la façon dont aujourd'hui on exerce la critique d'art, sous prétexte de ne pas faire de la peine à chacun d'un seul coup une vue générale d'une Exposition comme celle de la Société des artistes français, on part d'un pied léger, ne regardant rien et dévorant au hasard le plus souvent des bottées de toiles, sur les milliers de barbouilleurs et de gâcheurs de plâtre qui ont envahi le palais de l'Industrie.

Entre temps, on se plaint de cet envahissement. Que de toile, que de toile ! Et que de plâtre, mon Dieu, que bronze et ciment. Et nos critiques (?) improvisés ne songent pas qu'à cribler d'éloges saugrenus, comme ils le font, tous ces perpétueurs de médaille, ils encouragent le vice. Et quel vice ! Certes, le moindre grain de mil d'art vrai, naît, par, farsi beaucoup mieux mon affaire, à mon, modestie que tout ce fatras de toiles prétentieuses et de sculptures sans caractère, toute cette production hâtive et banale, tout ce *quelconque* sérieux artistique. Dans cette immense cohue hétéroclitique qu'est le Salon des Champs-Elysées j'ai cherché, la lanterne à la main, quelque chose d'inspiré, une œuvre vraie, complètement belle, ayant au moins le frisson ému qui se communique au spectateur. Je cherche encore.

Au Champ-de-Mars, si je dit, cela n'est ni meilleur ni pire. En bien, c'est pire aussi